



ProjetSanté est une association à but non lucratif émanant de l'ensemble des communes précédemment propriétaires de l'Hôpital régional de Sierre-Loèche.

Notre mission Valoriser le patrimoine hospitalier resté en main des communes, dont l'ancien hôpital devenu l'École de design et haute école d'art du Valais (édhéal) ainsi que le bâtiment du personnel. Le nouvel EMS régional Résidence Plantzette, à Sierre, dont nous avons conduit la transformation, fait partie de ce patrimoine.

A notre actif Nous soutenons financièrement des projets citoyens (nouveau skatepark de Sierre, jardins thérapeutiques dans les homes, chiens d'accompagnement le Copain, etc.) et organisons chaque année un concours d'affiches ouvert aux élèves de l'édhéal.

Nos conférences Nous en organisons quatre par année. Ces soirées publiques, animées par d'éminents spécialistes, portent sur des thèmes d'actualité touchant à la santé et au mieux-être : troubles du sommeil, plantes anti-âge, hypnose, techniques pour apaiser la douleur, etc.

Thème de notre cycle de conférences 2020: MOURIR

11 mars : Tout sur les directives anticipées, par Me Jean-François Dumoulin

29 avril : Mourir dans la tendresse, par Rosette Poletti

Pour s'abonner à notre infolettre et en savoir plus

(agenda et résumé des conférences, news diverses): www.projetsante.ch



Conférence publique

Tout sur les directives anticipées et le représentant thérapeutique

M^e Jean-François Dumoulin



©Shutterstock

Mercredi 11 mars 2020 à 18h30
Sierre, Hôtel de Ville

Organisation



Association de valorisation
du patrimoine hospitalier
de Sierre-Loèche

www.projetsante.ch
Entrée gratuite

Mercredi 11 mars 2020 à 18h30
Sierre, Hôtel de Ville

Tout sur les directives anticipées et le représentant thérapeutique

Au cas où vous ne seriez plus conscient-e et/ou en fin de vie, à la suite d'un AVC ou encore d'un accident aux conséquences irréversibles, comment souhaiteriez-vous être traité-e? Quelle prise en charge, quels gestes médicaux? Par exemple, faudrait-il vous nourrir artificiellement? Et vous médicamentez jusqu'à quel point?

Rédiger des directives anticipées, c'est mettre par écrit ses désirs, ce que les médecins recommandent. Et en désignant une personne de confiance comme représentant thérapeutique, vous aurez un porte-parole qui sera chargé de faire respecter vos volontés.

Un testament médical

Mais les directives anticipées, qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert au juste? Qui peut les rédiger? Y-a-t-il des modèles? Que devraient-elles contenir? C'est quoi, un représentant thérapeutique? Où faut-il conserver des directives anticipées? Quelles sont leurs conséquences? Est-ce que ça coûte quelque chose? Cette conférence permettra de faire le point sur ces questions sensibles ainsi que sur bien d'autres encore.

Le conférencier du jour

Jean-Francois Dumoulin, avocat à Lausanne est l'auteur de plusieurs ouvrages de droit de la santé, domaine principal de ses activités professionnelles.

